

Province de Québec
Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel dûment convoquée et tenue le mardi 21 janvier 2014 à 19 h.

Sous la présidence de monsieur Gilles Boucher, maire de la Ville centrale Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, en présence du trésorier de la Ville centre, monsieur Sébastien Racette, étaient présents et formant quorum, les conseillers et conseillères suivants : monsieur Daniel Beaudoin, monsieur Alexandre Cantin, madame Gisèle Dicaire, madame Johanne Lepage, monsieur Stéphane Longtin, madame Lisiane Monette et monsieur Jean-Pierre Nepveu.

ORDRE DU JOUR

19 h

1. Ouverture et constatation du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Étude et adoption des prévisions budgétaires 2014 de l'agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel.
4. Étude et adoption du programme triennal d'immobilisations de l'agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel pour les années 2014, 2015 et 2016.
5. Période de questions portant exclusivement sur les prévisions budgétaires 2014 et le programme triennal d'immobilisations 2014, 2015 et 2016.
6. Levée de la séance.

1. OUVERTURE ET CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur Gille Boucher, maire de la Ville centre de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et président, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum à huit (8) membres.

AG-623-01-2014 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU que les membres du conseil ont tous reçu un projet d'ordre du jour joint à la convocation à la présente séance extraordinaire du conseil d'agglomération ;

ATTENDU que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Daniel Beaudoin, APPUYÉ par monsieur Stéphane Longtin et il est unanimement résolu ce qui suit :

QUE l'ordre du jour soit et est approuvé tel que rédigé.

AG-624-01-2014 3. ÉTUDE ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014 DE L'AGGLOMÉRATION DE SAINTE-MARGUERITE-ESTÉREL.

ATTENDU la publication du rapport sur la situation financière dans l'édition du mercredi 18 décembre 2013 du Journal des Pays-d'en-Haut/La Vallée ;

ATTENDU l'étude des prévisions budgétaires 2014 de l'agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Lisiane Monette, APPUYÉ par madame Gisèle Dicaire et il est unanimement résolu ce qui suit :

QUE les prévisions budgétaires 2014 au montant de 1 607 733 \$ soient et sont adoptées et que les quotes-parts découlant de l'entente de principe soient établies pour les deux municipalités liées.

QUE ces prévisions budgétaires 2014 soient transmises au ministre des Affaires

municipales, des Régions, et de l'Occupation du territoire, monsieur Sylvain Gaudreault, dans les soixante (60) jours de leur adoption conformément aux prescriptions de la *Loi sur les cités et villes*.

AG-625-01-2014 4. ÉTUDE ET ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS DE SAINTE-MARGUERITE-ESTÉREL POUR LES ANNÉES 2014, 2015 ET 2016.

ATTENDU l'étude du programme d'immobilisations pour les années 2014, 2015 et 2016 de l'agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Gisèle Dicaire, APPUYÉ par monsieur Alexandre Cantin et il est unanimement résolu ce qui suit :

QUE le programme triennal d'immobilisations pour les années 2014, 2015 et 2016 au montant de 299 615 \$ soit et est adopté.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014 ET LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2014, 2015 ET 2016 DE L'AGGLOMÉRATION.

AG-626-01-2014 6. LEVÉE DE LA SÉANCE

Étant 19 h 16, l'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par madame Johanne Lepage, APPUYÉ par madame Lisiane Monette et il est unanimement résolu de lever la séance.

(signé) _____ Monsieur Gilles Boucher, Président	(signé) _____ Monsieur Sébastien Racette, Trésorier
---	--